



SÉJOURNER CONFORTABLEMENT DANS L'ESPACE PUBLIC

Les contributions recueillies lors des marches exploratoires et des échanges avec les marcheurs mobilisés	Les arbitrages de la Municipalité			
	Déjà en place	Va être réalisé	Va être étudié	N'est pas retenu
<p>« Installer des éclairages dans les squares et les parcs du secteur. Par exemple, installer de l'éclairage LED avec détecteurs de mouvements et solaires notamment petits formats. »</p> <p>« Installer un système d'éclairage à détecteur de mouvement derrière l'Atelline car l'obscurité du passage le soir peut faire peur. »</p> <p>« Ajouter certains points lumineux (candélabres ou petits points de lumière), certains passages sont sombres. »</p>	<p>Parmi les 2800 points lumineux que compte la commune JUVIGNAC, une quasi majorité est équipée de la technologie LED mais également de dispositifs permettant d'abaisser l'intensité lumineuse en milieu de nuit, et ainsi de préserver la biodiversité nocturne et de réduire la facture énergétique.</p>	<p>Le projet de réaménagement de la rue-parc des alouettes prévoit l'implantation de 14 candélabres supplémentaires dans le but d'éclairer les espaces situés sous les pins.</p>	<p>La Métropole qui gère l'éclairage public sera invitée à vérifier le niveau d'éclairage du quartier et notamment de ces passages piétonniers.</p>	
<p>« Réaménager le parvis devant l'école pour y apporter de la couleur et y installer des jeux. Il faut donner aux familles l'envie d'y rester et d'y revenir même quand il n'y a pas école. »</p>			<p>C'est le sens d'une des contributions tirées de la concertation « Cœur de ville » organisée en 2023.</p>	
<p>« Installer des bancs dans tout le quartier afin de permettre aux promeneurs de se reposer durant les cheminements. » Par exemple : rue des bergeronnettes, rue des alouettes, ...</p> <p>« Créer des zones avec des bancs en rond, des jardinières avec des herbes aromatiques, ... pour permettre aux habitants de s'y retrouver. »</p>	<p>Dans le cadre de ses réflexions en faveur de la ville relationnelle (ville des relations humaines), JUVIGNAC déploie des bancs dans l'espace public pour encourager les micro-séjours, les relations humaines et le lien social.</p> <p>10 bancs ont été par exemple déployés en octobre 2024 sur les itinéraires piétons menant à l'école MANDELA.</p>	<p>Début 2025, 8 bancs supplémentaires seront implantés sur les axes structurants du quartier des garrigues, notamment sur les rues des Alouettes et des Bergeronnettes.</p> <p>Le projet de réaménagement de la rue-parc des Alouettes, qui sera livré en 2026, prévoit l'implantation de nombreux mobiliers de séjour (bancs, chaise longue...).</p>		
				
<p>« Réaménager les arrêts de bus afin de garantir plus de visibilité et de pouvoir s'y installer pour attendre à l'abri. »</p>	<p>95% des 45 arrêts de bus que compte JUVIGNAC sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ce qui est une performance à souligner.</p> <p>Par ailleurs, JUVIGNAC compte 11 abris bus pour 45 arrêts.</p>	<p>En octobre 2024, la ville demandait à la Métropole et la TAM, gestionnaires du réseau et des abris bus, d'implanter 6 abribus complémentaires. A suivre !</p> <p>La ville implantera à minima des bancs sur les arrêts les plus fréquentés du réseau.</p>		